

projet de déclaration, notamment le paragraphe 5 du préambule et sa référence tout à fait inacceptable à la résolution 3379 (XXX) de l'AGNU, et les articles exécutoires VIII, X et XII. Nous pensons que l'article VIII sera enfermé dans un champ d'application trop restreint parce que ses dispositions ne donnent pas le même droit d'être entendus aux victimes de la persécution politique et religieuse ou aux peuple des Etats qui n'entrent pas dans la catégorie des Etats "sous occupation étrangère résultant d'une agression". Les deux autres articles que j'ai mentionnés nous paraissent inacceptables à cause de leurs incidences sur le contrôle de l'Etat.

En conséquence, M. le Président, le Canada adhère aux positions qui viennent d'être formulées sur cette question controversée au nom de l'Europe des Neuf et des pays nordiques. Considérant que la présente assemblée ne se prête pas à l'élaboration d'un document d'une telle importance et à la conciliation d'opinions et de philosophies aussi divergentes que celles qui nous séparent des partisans de ce projet de déclaration, nous refusons de participer à toute discussion de fond sur le texte sous sa forme actuelle.

Avant de terminer, M. le Président, permettez-moi d'attirer votre attention sur un autre point, à savoir l'importance vitale de l'issue de ce débat pour l'UNESCO. Dans notre déclaration générale, ayant une fois de plus à l'esprit l'objet de la présente intervention, nous avons insisté sur le fait que la présumée politisation de notre organisation a causé une certaine déception au Canada, en particulier dans les milieux scientifiques et universitaires, et a quelque peu terni le prestige de l'UNESCO. Je suis persuadé qu'el en est de même pour les communautés universitaires et intellectuelles de tous les Etats démocratiques occidentaux. Pourtant, c'est auprès de ces communautés mêmes que l'UNESCO devrait pouvoir trouver son plus grand appui et c'est vers elles qu'elle devrait pouvoir se tourner pour mettre en oeuvre ses programmes. Quelles que puissent être les retombées politiques ou financières de l'adoption de cette déclaration, je crois que notre organisation y perdrait beaucoup si elle devait être coupée d'une fraction importante de la communauté intellectuelle qui la soutient.